

**Pôle Local d'Accueil du Sud Ouest de la Creuse**  
**Communautés de communes de Bourgneuf Royère de Vassivière**  
**et de la CIATE Creuse Thaurion Gartempe**  
Région : Limousin

**Données de cadrage :**

46 communes/ 15 504 habitants / 923  
km<sup>2</sup> Densité : 17 habitants au km<sup>2</sup>

**Expérience :**

• Contexte et enjeux pour le territoire, la structure :

Le sud ouest de la Creuse connaît d'importants handicaps démographiques et économiques :

- une perte de 5% des habitants en 10 ans et des perspectives d'évolution forcément inquiétantes du fait du fort vieillissement de la population (-17,8% habitants à l'horizon 2030),
- une part majoritaire de 36% des plus de 60 ans qui n'est pas compensée par une faible part de 13% des moins de 15 ans,
- un solde naturel négatif (-1% par an) qui n'est pas compensé par un solde migratoire faiblement positif (0,5% par an),
- 20% de la population est composé de personnes nouvellement installées en résidence principale depuis moins de 10 ans, mais dans la même période 19% des habitants sont partis vers d'autres territoires
- 25% des artisans et des commerçants seront en âge de prendre leur retraite d'ici 10 ans.

Face à ces constats de perte continue d'habitants, d'activités, d'emplois et de services, les deux communautés de communes se sont associées pour, à la fois, améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et agir afin que moins de gens partent. Aussi elles se sont engagées conjointement dans l'élaboration et la conduite d'une politique d'accueil volontariste, à l'échelle d'un territoire de taille critique suffisante. Ainsi, dès septembre 2003, elles ont obtenu une participation financière de la Région, de l'Etat et de l'Europe (FSE) pour se doter d'un Pôle Local d'Accueil (recrutement d'une chargée de mission et mise en œuvre d'un programme d'actions).

En effet, depuis 2000, la Région Limousin a créé un nouvel outil permettant à des territoires intercommunaux, qui souhaite s'engager dans une politique d'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités, de se doter de moyens nécessaires : le Pôle Local d'Accueil. En complément des compétences intercommunales dans les domaines de l'économie, de l'habitat et du cadre de vie, le Pôle Local d'Accueil a pour objectifs de :

- faire émerger, mettre en cohérence et afficher les informations indispensables à l'accueil et à l'installation de nouveaux résidents ;
- mettre en réseau les acteurs locaux de l'accueil et contribuer à coordonner et valoriser les actions locales en matière d'accueil ;
- prospecter des candidats à l'installation dont le projet rentre en adéquation avec l'offre locale d'accueil.

• Objectifs : La stratégie du Pôle Local d'Accueil est double : l'accueil de nouvelles familles et d'actifs, ainsi que le maintien ou le retour des jeunes. Elle se décline en 3 objectifs forts :

- construire des offres concrètes d'installation économique et résidentielle : faire de la place sur le plan économique / faire de la place sur le plan résidentiel / faire de la place sur le plan culturel (« dans les têtes ») ;
- assurer un service d'appui à l'installation : mettre à disposition une information de base, après l'avoir mobilisée et organisée / mettre en œuvre un processus d'appui à l'installation / mettre en œuvre un processus de suivi post-installation ;
- prospecter des candidats à l'installation en communiquant l'offre d'accueil du territoire.

Le Pôle Local d'Accueil n'est pas une nouvelle structure créée : il s'agit d'améliorer l'efficacité des services existants et de compléter les manques.

C'est donc à la fois :

- un réseau de partenaires spécialistes du territoire, de l'accompagnement du économique ou social ;
- une porte d'entrée pour les porteurs de projets d'installation professionnelle ou résidentielle, qu'ils soient nouveaux arrivants potentiels ou déjà habitants sur le territoire.

A l'issue des travaux de préfiguration associant des élus, des habitants, des chefs d'entreprises, des représentants associatifs et des opérateurs techniques, a été mis en place un service opérationnel. Aussi la chargé de mission et le réseau de partenaires travaillent ensemble à :

- sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité, d'une part, de maintenir les jeunes au pays ou de favoriser leur retour et, d'autre part, de faciliter l'installation de nouvelles familles et de nouvelles activités ;
- d'informer des opportunités d'installation tant professionnelles (projet professionnel) que résidentielles (projet de vie) ;
- d'accompagner et de suivre les porteurs de projets afin de les appuyer le plus efficacement possible dans la réalisation de leurs projets professionnel et de vie, en travaillant en partenariat avec les acteurs ad hoc ;
- de prospecter des candidats à l'installation en communiquant l'offre d'accueil (et notamment les offres de reprise d'activités) sur le territoire mais également au niveau national.

En complément à ces missions d'animation et d'accompagnement, certaines actions sont en cours de réalisation :

- l'élaboration collective, avec le réseau de partenaires, d'un guide d'accueil et d'orientation destinés aux porteurs de projets engagés dans des démarches d'installation, sur le territoire, de leur activité professionnelle et de leur famille
- l'organisation de soirées d'accueil et de débats sur les communes en vue de sensibiliser les élus et les habitants à la nécessité d'accueillir ;
- l'élaboration d'une démarche de prospection de candidats à l'installation : en communiquant l'offre locale d'accueil, en étant présent à Projets en Campagne en juin 2005 et en organisant, pour l'été 2005, des journées de découverte du territoire et de ses acteurs (« session collective d'immersion sur le territoire ») ;
- la mobilisation de groupes de jeunes pour engager avec eux une démarche de valorisation du territoire en vue de prospecter des candidats à l'installation ;
- l'animation de moments de parrainage de jeunes enfants de familles nouvellement arrivées pour favoriser leur intégration.

• Publics visés :

Il s'agit des porteurs de projets engagés dans des démarches d'installation sur le territoire de leur activité professionnelle et de leur famille, qu'ils vivent déjà sur le territoire ou qu'ils viennent d'ailleurs et souhaitent venir y vivre et travailler.

**Les partenaires associés à cette expérience**

- des élus intercommunautaires,
- des habitants et des chefs d'entreprises nouvellement installés,
- des représentants associatifs et des opérateurs techniques de l'accompagnement socio-économique : Mission Régionale pour la Création et la Transmission d'Entreprises de l'Agence Régionale de Développement / Airelle Limousin du réseau des Boutique des gestion) / Centre social et Espace Rural Emploi Formation / Chambre d'agriculture, Groupements de Développement Agricole / Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers / Mission entreprises et Mission Insertion du Conseil Général / Service Accueil du Conseil Régional / Offices du Tourisme / Réseau associatif d'Acteurs de la Montagne Limousine / Unités Territoriales d'Action Sociale.

## **Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération**

- Rémunération d'un chargé de mission pour l'animation du PLA et la conduite d'actions (accueil des porteurs de projet, construction de l'information, communication, prospection, animation du réseau de partenaires, ...)
  - Programme de 5 actions pour l'année septembre 2004 – septembre 2005
- Financements : 70 080 euros
- Deux Communautés de Communes : 20%
  - Contrat de plan Etat Région et Objectif 2 (FSE) :80%

## **Les éléments pilote de la démarche (partenariat, démarche ...)**

Les éléments pilotes sont de deux ordres :

- Le rapprochement expérimental des deux communautés de communes afin d'atteindre un territoire de taille critique plus pertinente pour la conduite d'une politique d'accueil. Ce regroupement pourrait même à l'avenir s'étendre à l'ensemble du Pays Sud Creuse en cours de création, si les deux autres communautés de communes souhaitent s'engager elles aussi dans une politique d'accueil volontariste.
- La forte volonté de travailler en étroite partenariat avec des élus intercommunautaires, des habitants et des chefs d'entreprises nouvellement installés et des représentants associatifs et des opérateurs techniques de l'accompagnement socio-économique. Des conventionnements sont d'ailleurs en cours d'élaboration.

## **Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)**

Depuis plus d'une année, le Pôle Local d'Accueil a été en contact avec près de 100 personnes. Il s'agit :

- pour moitié, de personnes portant un projet professionnel et/ou un projet de vie (3/4 hors du territoire et 1/4 habitants)
- de personnes en cours d'installation
- de personnes déjà installées depuis quelques années
- de quelques personnes recherchant à céder leur entreprise

La majorité des appuis relèvent à la fois du projet de vie et du projet professionnel ; seuls quelques uns relèvent exclusivement soit du projet professionnel, soit du projet de vie.

### **Contacts :**

Communauté de communes de Bourgneuf Royère de Vassivière - Anne-Gaëlle GUILLAUME Place du Mail – BP 27 – 23400 Bourgneuf

Tel-Fax 05 55 64 17 66 - Email : [anne-gaelle.guillaume@wanadoo.fr](mailto:anne-gaelle.guillaume@wanadoo.fr)